

Direction

470 rue de la pièce

01260 Virieu le Petit

04 79 87 60 06

foyer.virieu@arimc-ra.org

PROJET REGROUPEMENT ET RELOCALISATION DE L'ESAT

Compte-rendu de la 3^{ème} réunion du groupe de travail « questions pratiques, matérielles et organisation » le 04 mai 2016

Présents : Lucien PARIS – Éric BAILLY- Camille TREBOUX – Pierre BERTHET – Gérard MORAND- Célia TIERCELIN – Franck CAVILLON – Ali AHNOUCHE – Aline BONHOMME – Christian LIMA – Martin CONEJOS – Romuald NORMAND – Fabrice THACKER

Excusée: Marie-France GUILLOT

Introduction :

- Retour d'informations suite à la visite des élus du CETHAP sur le site de Belley : La configuration actuelle du bâtiment (espace ouvert sans cloison) n'a pas permis aux élus du CETHAP d'avoir une vision précise et d'imaginer la future implantation de nos installations. Ils ont trouvé l'emplacement du bâtiment bien situé géographiquement, avec une bonne visibilité de la route principale.

- Lucien nous informe que l'équipe Espaces Verts de l'ESAT va intervenir dès la semaine 19 pour l'entretien du site de Belley.

- Retour d'informations sur l'intervention de l'ergonome, Mr ROBERT, bien impliqué dans notre projet, regard juste et précis.

- Présentation du nouveau plan (non définitif) proposé par l'architecte :

- Informations sur la nouvelle implantation de la cuisine.

- **Proposition de Celia :** Aménagement d'un lieu de stockage pour les fauteuils roulants.

- **Autres propositions:** la mise en place d'une salle de travail dite « propre » pour effectuer des tâches de production en lien avec les normes alimentaires.

- Prévoir une vitrine en façade du restaurant, avec guichet, afin de proposer un service ultra rapide (précommande) « **DRIVE** » à la clientèle extérieure.

- Camille et Éric nous informe qu'ils ont rencontré Mr PAGE de la société « Joseph cuisiniste» afin de nous proposer une implantation de son matériel de cuisine dans l'espace restaurant/cuisine dont nous disposerons. Ce travail doit se faire en lien avec l'architecte, afin d'intégrer les surfaces nécessaires pour les sanitaires, douches...Devront être prises en compte également les possibilités d'évolutions nous permettant le développement de l'activité restauration **rapide** auprès de la clientèle extérieure.

- Camille nous communique les offres de prix reçues de la part des prestataires pour la confection des repas :

L'ESAT Croc'Ain propose le repas à 3,81€ ttc par personne.

La société « repas à domicile » située à Virignin, propose 2 choix de menus par semaine, en mettant à notre disposition des fours pour la mise en température des plats. Le prix du repas est proposé à 5,80€ ttc.

Camille doit encore rencontrer le dirigeant du restaurant « l'atelier des sens » il y a de forte chance qu'il soit plus cher que les concurrents.

Questions des travailleurs transmis aux élus du CETHAP :

1/ Devrons-nous être polyvalents dans les différentes activités qui seront proposées à l'ESAT.

Réponse du groupe : Oui nous souhaitons développer la polyvalence, comme cela se pratique actuellement à la demande de certains travailleurs qui exercent en alternance les différents métiers que nous proposons à l'ESAT. Afin de garantir la pérennité de notre ESAT pour les années à venir, il nous faudra saisir les opportunités de nouvelles activités qui peuvent s'offrir à nous et être en mesure d'y répondre dans les meilleures conditions. Nous devons également être plus performants et homogènes afin d'éviter de faire appel à un sous-traitant en cas de surcharge de travail dans un atelier. Il faut aussi développer et renforcer les compétences techniques et la formation de chaque personne accueillie à l'ESAT, afin que chacun puisse participer activement aux différentes tâches de productions pour intervenir selon les besoins dans un autre atelier.

2/ Avons-nous déjà déterminé les horaires de transports ?

Réponse : Non aucune décision n'est prise. Il reste encore à caler les horaires d'ouverture de l'ESAT, ainsi que les moyens de transports utilisés.

3/ Les visites médicales seront-elles faites sur place ?

Réponse : Un rappel est fait sur les difficultés que nous rencontrons actuellement, notamment lorsque nous sommes dans l'obligation de nous rendre jusqu'à Hauteville pour effectuer les reprises de travail après des arrêts prolongés. Faire les visites médicales sur le site de l'ESAT serait l'idéal, cela sera-t-il possible, rien n'est encore sûr.

4/Sera-t-il possible de faire les mêmes activités d'intérêt général que je fais actuellement au sein de l'atelier (feuilles de présence, effectif repas,...)

Réponse : Oui, il n'y a pas de raison de ne pas continuer ce type d'actions qui est nécessaire au bon fonctionnement du service. Par contre le regroupement des ateliers nous obligera à revoir notre mode de fonctionnement et la répartition des tâches collectives à partager entre les usagers de l'ESAT.

5/Pour la sécurité, un marquage au sol sera-t-il fait?

Réponse: Oui, il va de soi qu'il sera nécessaire de bien identifier les zones de travail par un marquage au sol, ceci afin de travailler dans de bonnes conditions de sécurité et de confort.

6/Disposition de l'atelier façonnage, et des ouvertures « fenêtres »

Réponse : Présentation de l'implantation de l'atelier façonnage et fenêtres d'après le nouveau plan.

7/ La climatisation sera-t-elle installée sur le site ?

Réponse : Oui, nous précisons que la climatisation réversible est déjà installée dans le bâtiment.

8/Interrogations concernant l'ouverture de l'ESAT le vendredi après-midi ?

Réponse : Nous rappelons que le jour où l'ESAT sera implanté à Belley, il sera ouvert les vendredis après-midi. Nous proposons d'effectuer un recensement auprès de chaque travailleur de l'ESAT, afin que chacun se positionne sur le choix des horaires qu'il souhaiterait effectuer, d'après les 2 propositions qui ont été faites lors des réunions précédentes du groupe 1. Soit travailler 35h00 réparties sur 5 jours ou bien sur 4 jours 1/2 ? Les réponses devront être remises lors de la prochaine réunion du groupe 1.

Pour les travailleurs qui partent en famille le W.E en utilisant la navette, Christian propose que ceux qui reviennent le lundi en fin de matinée, travaille le vendredi après-midi suivant. Inversement pour les départs le vendredi à midi, retour le lundi matin à l'heure de l'ouverture de l'ESAT. Ce fonctionnement sur 4 jours ½ et 35h00 de travail par semaine se ferait par roulement en équilibrant l'effectif.

Transport :

Éric est toujours en attente des devis du « GIHP »

Éric nous propose une solution de ramassage :

Pour les marchands : En utilisant un car avec chauffeur mis à disposition par un prestataire (ex : GIHP) au départ d'Artemare et à destination de Belley, en faisant des arrêts à Vollien et Chazey. Retour idem.

Pour les personnes à mobilité réduite : En utilisant 4 véhicules 9 places avec chauffeurs de notre établissement au départ de Virieu à destination de Belley, en faisant des arrêts à Assin, la fruitière, Champagne. Retour idem

Autre solution : Achats de 2 véhicules 21 places conduits par les chauffeurs de l'établissement, ayant le permis transport en commun (actuellement pas de personnel ayant le permis T.C, le prévoir dans le plan de formation pour 3 personnes) et un véhicule 9 places de l'établissement.

Remarque : Prendre en compte qu'il est important pour certains usagers d'être transportés à bord d'un véhicule confortable.

Prochaine réunion le 18/05/2016 de 14h00 à 17h00.

C.R : Fabrice THACKER